

VD 05 Echallens

Echallens

1ère version 12.2006/job

Addenda

- relevé  
 visité, non relevé  
 habitat dispersé

## Qualification

### Appréciation du site construit dans le cadre régional

Le site occupe une place très importante de carrefour au milieu du Gros-de-Vaud, à l'intersection des plus importants axes routiers nord-sud et est-ouest. Placé sur une terrasse délimitée par les rives escarpées du Talent, le gros bourg conserve sa disposition historique malgré les développements de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle qui ont largement entamé ses abords.

Les qualités spatiales du site sont plus qu'évidentes pour diverses raisons : organisation très particulière du noyau historique planifié sur une structure orthogonale largement influencée par le cours de la rivière qui introduit un arrondi clairement perceptible, orientation de la Grand-Rue perpendiculaire à la direction générale du Plateau, limites du bourg ponctuées avec vigueur par la cellule du château sur un petit éperon dominant le Talent et, du côté opposé, par un tissu rural linéaire axé sur l'église catholique.

Les qualités architecturales du site sont plus qu'évidentes à divers égards: substance du bourg composée de maisons bourgeoises et de fermes essentiellement des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, château d'origine médiévale, trois édifices religieux de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Les cures, de par leur conception très proche d'une maison paysanne, répondent à une typologie précise que l'on retrouve dans d'autres communes du Gros-de-Vaud.

### Grille de comparaison

<input type="checkbox"/> ville (bourg)	<input type="checkbox"/> village	qualités de la situation	X	X	/
<input checked="" type="checkbox"/> petite ville (bourg)	<input type="checkbox"/> hameau	qualités spatiales	X	X	/
<input type="checkbox"/> village urbanisé	<input type="checkbox"/> cas particulier	qualités hist.-arch.	X	X	/
		autres qualités			

## Développement de l'agglomération

Relations historiques et spatiales entre les principaux périmètres, ensembles, environnements et éléments individuels; conflits; suggestions particulières de sauvegarde

En 1857, des travaux de nivellement dans la cour du château ont mis au jour des vestiges d'une fonderie de l'âge du Bronze, montrant ainsi que la contrée était habitée depuis de nombreux siècles. Des nécropoles situées aux lieux-dits en Argilliez, Condémines et Châtelard datant de l'époque de La Tène et du Haut Moyen Age confirment la continuité d'occupation du lieu, qui se situait vraisemblablement sur le tracé de la voie romaine reliant Lausanne à Yverdon en passant de Goumoens à Echallens. La première mention de « Charlens » date de 1141, elle apparaît dans une bulle du pape Innocent II confirmant l'appartenance d'une chapelle de cette bourgade à l'abbaye de Montbenoît en France-Comté. Par la suite, on trouve les vocables « Escharlent » en 1177, « Eschallens » en 1228 : ces dénominations proviennent vraisemblablement d'un ancien nom allemand « Tserlitz ».

Dépendance de l'abbaye de Montbenoît en Franche-Comté, le bourg passa en 1175 aux mains des comtes bourguignons de Montbéliard, les Montfaucon. En 1270, Amédée III, considéré comme le premier seigneur d'Echallens, fit construire un château mentionné dès 1273 et situé à une centaine de mètres du bourg existant, sur un léger socle en bordure d'un escarpement longé par le Talent. Dès la fin du 13<sup>e</sup> siècle, la présence d'un châtelain et de receveurs fiscaux est attestée. Par la suite, un péage sera également installé. Le développement du bourg fut toutefois lent : l'évaluation des revenus décimaux du diocèse de Lausanne qui mentionnent pour

VD

05

Echallens

Echallens

2

Addenda

La première fois Echallens en 1361 montrent un niveau de taxation extrêmement bas. En 1351, Girard II de Montfaucon et son épouse Jaquette de Grandson octroyèrent les franchises de la ville de Moudon à Echallens. La petite ville posséda alors des droits de marché, elle fut également dotée d'un mur d'enceinte qui engloba le château. Un Hôtel de Ville est cité dès le 15<sup>e</sup> siècle : restauré en 1601, il laissa la place à l'actuel en 1781.

Vers le milieu du 15<sup>e</sup> siècle, Louis de Chalon acquit par son mariage avec Jeanne de Montbéliard des droits sur Echallens, Orbe et Montagny. Le château d'Echallens fut fortement endommagé par une tempête en 1445. Réparé et agrandi en 1451 par Louis de Chalon qui ajouta un grand corps de logis avec dépendances et une deuxième tour ronde à l'angle sud, il fut finalement pris d'assaut et brûlé par les Suisses en 1475. A la suite de la défaite de Charles le Téméraire à Grandson, les possessions de la maison de Chalon furent prises d'assaut par les Suisses. Echallens et Orbe furent placés sous la domination commune de Fribourg et de Berne. Au milieu du 16<sup>e</sup> siècle, on reconstruisit le corps de logis du château d'Echallens pour y installer les baillis. Une nouvelle aile d'habitation fut rajoutée en 1719. Cette administration resta effective jusqu'en 1798, date de la Révolution vaudoise.

L'ancienne église, sise à l'emplacement de l'église catholique actuelle, est attestée au 12<sup>e</sup> siècle comme filiale de Goumoens-la-Ville. Elle devint paroissiale en 1228. Après la Réforme, Echallens fut le seul bailliage bernois comptant des catholiques. Les deux confessions se partagèrent le même bâtiment religieux pendant plus de trois siècles. Ce n'est qu'en 1865 que les protestants décidèrent d'ériger leur propre temple, alors que les catholiques rebâtirent l'ancienne église en 1883. Cette dernière fut détruite au 20<sup>e</sup> siècle par un incendie et reconstruite en 1958. Les deux cures datent du deuxième quart du 18<sup>e</sup> siècle et sont dues à l'architecte Gaspard Martin : leur typologie avoisine celle de la maison paysanne.

Au vu de sa situation sur la route de passage Lausanne-Yverdon, Echallens connut un certain développement lié à des activités de transport et d'hôtellerie. Ces dernières sont bien attestées par l'existence de plusieurs auberges, comme l'enseigne du Chêne qui existait déjà à la fin du 17<sup>e</sup> siècle ou les auberges de la Couronne et des Balances certifiées au 18<sup>e</sup> siècle. La prospérité de cette époque se laisse également deviner à la présence de plusieurs maisons de prestige : la maison ornée d'un fronton triangulaire aux armes des Mestrezat, passée un siècle plus tard à la famille Bezençon, et la Maison Grise appelée également Maison Aguet.

La Révolution de 1798 créa le district d'Echallens en y adjoignant des villages tels Fey, Rueyres, Vuarrens, Essertines et Pailly. Ce district s'identifia dès lors au Gros-de-Vaud, partie centrale et agricole par excellence du canton. Tout au long du 19<sup>e</sup> siècle, Echallens connut une croissance lente qui ne fut guère touchée par le développement industriel vécu dans le canton au tournant du 20<sup>e</sup> siècle. La structure économique se diversifiait toutefois principalement entre l'agriculture, l'exploitation de moulins et l'industrie textile. Terminée en 1889, la ligne du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher - ou LEB - devint l'axe principal du canton au point que Bercher passa du district de Moudon à celui d'Echallens en 1960. Cette nouvelle voie de communication ne modifia pas radicalement le développement économique de la région.

La porte de ville située à l'ouest, dite « le Turelet », fut démolie au milieu du 19<sup>e</sup> siècle et remplacée en 1860 par une tour d'horloge située actuellement sur l'Hôtel de Ville. Echallens

VD

05

Echallens

Echallens

3

Addenda

comptait environ un millier d'habitants à l'époque de la première édition de la Carte Siegfried de 1890. Sur ce document, le bourg historique présente grosso modo sa structure actuelle, établie de part et d'autre de la route Orbe-Moudon. Ce tissu était déjà complété par un faubourg au nord, une aire construite en contrebas du cimetière et des moulins sur l'autre rive du Talent. Au sud, la gare définit le centre d'une aire d'extension qui commence à se définir par quelques habitations nouvelles. Le tracé des rails différait alors de l'actuel. Il suivait la route principale venant de Lausanne et la station d'Echallens présentait un cul de sac qui obligeait le train à revenir sur son chemin pour repartir en direction de Bercher.

La population évolua de manière lente durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle pour passer à 1324 personnes en 1950. Par contre, l'augmentation du nombre des habitants fut de 30% dans les années 1970 et de 58% dans les années 1980. Echallens compte actuellement 4500 âmes. Les secteurs primaire et secondaire ont diminué de manière notable au profit des activités liées aux services administratifs, du fait qu'Echallens, en tant que chef-lieu du district, offre un nombre significatif d'emplois dans ce domaine. Cette forte progression de la population a sensiblement modifié l'aspect du bourg et de ses environs, où des quartiers entiers de villas et d'habitats groupés se sont élevés (V, VII).

### Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Le bourg historique (1), qui tient une position centrale au milieu du Gros-de-Vaud, est situé sur une plateforme de faible hauteur délimitée au nord par le cours tortueux du Talent (0.0.1). Se développant de part et d'autre de la route Orbe-Moudon, son tissu compact est clairement borné à l'ouest par le groupement du château implanté sur un léger promontoire (0.1) et à l'est par l'ample carrefour avec la route Lausanne-Yverdon qui chemine au pied d'un monticule sur lequel se dresse l'église catholique (0.0.7). L'orientation est-ouest du bourg - perpendiculaire à la direction générale du Plateau - est soulignée avec force par la Grand-Rue. Son tracé rectiligne délimité par un double front relativement continu s'impose comme la colonne vertébrale d'un réseau de ruelles assez complexe qui diffère au nord et au sud, tout en influençant fortement l'implantation des bâtiments de la Grand-Rue. Au nord, où la présence du Talent comprime l'espace, celle-ci est doublée par une rue dont le net arrondi se moule sur un méandre du cours d'eau : le front extérieur de cette partie du tissu est défini par une rangée de constructions parallèles à la rue, qui contraste avec les blocs perpendiculaires de maisons contiguës départagés par les cinq brèves ruelles qui relient la rue curviligne à la Grand-Rue. Ces blocs présentent la particularité, pour la plupart, d'être également orientés sur l'axe principal ainsi défini essentiellement par des façades-gouttereaux. Au sud de la Grand-Rue, le relief uniforme a permis une délimitation de l'espace plus ample et régulière : une rue double l'axe principal dans sa moitié ouest et bute contre une rue transversale qui délimite un vaste îlot quadrangulaire avec la moitié orientale de la Grand-Rue, la route de Lausanne et une rue arrière peut-être déterminée par le tracé d'un ancien fossé. L'orthogonalité de ces deux rues est mise en exergue d'une manière nette par des rangées de maisons gouttereaux sur rue : un double front pour la rue transversale, un seul front extérieur pour l'axe parallèle à la Grand-Rue, qui est marqué au nord par l'ouverture d'une ruelle en arc de cercle nommée Rondze Mulets.

Le tissu bâti se caractérise par une volumétrie assez uniforme, le nombre d'étages variant de deux à quatre. Les constructions sont des maisons bourgeoises ou des fermes presque toujours transformées en maisons d'habitation, à l'exception de la rue des Terreaux au sud, où l'on

Addenda

reconnait encore une grange désaffectée. La Grand-Rue est notamment valorisée par la présence de trois bâtiments de grande qualité datant du 18<sup>e</sup> siècle, à savoir la Maison Grise (1.0.2) à son extrémité orientale, la Maison Besençon ornée d'un fronton avec bas-relief armorié (1.0.9) et l'Hôtel de Ville (1.0.10) à son extrémité occidentale. Cet édifice classique à deux étages en molasse appareillée est flanqué de deux escaliers à double volée sur ses façades sud et est : cette accentuation souligne sa double orientation encore marquée par une tour d'horloge au-dessus du petit côté tourné vers la Grand-Rue et par un fronton sculpté aux armoiries de la ville au-dessus de la large façade dirigée vers la place délimitée par une double rangée d'érables qui se développe perpendiculairement à l'axe principal. Il subsiste encore quelques cours pavées de galets, comme celle de la cure et celle située à l'arrière de la Maison Grise. Cette bâtisse qui ouvre la Grand-Rue à son extrémité orientale est fortement mise en évidence par un vaste jardin planté de hauts arbres et protégé d'un mur. Au sud de la rue, mais en retrait, lui répond le temple protestant néoroman (1.0.1) qui tourne son frontispice dominé par un clocher vers l'ample croisement avec l'axe Lausanne-Yverdon. Malheureusement un long immeuble des années 1980 (1.0.5), construit juste à côté, diminue son impact tout en masquant le jardin de la cure (1.0.6) qui fait pendant au parc de la Maison Grise : cette entrée du noyau souffre ainsi d'un net déséquilibre. A l'est de l'ample carrefour, le périmètre historique est borné par une salle de cinéma (1.0.4).

L'ensemble du château (0.1), à l'extrémité occidentale du bourg, s'élève légèrement au-dessus du reste de l'agglomération. Il est implanté sur un léger promontoire délimité au nord par la route d'Orbe et au sud par la route de Cossonay. Le lien entre les deux entités est assuré par l'ancien marché au bétail planté de trois rangées d'arbres (0.1.2) dirigées dans l'axe de la plateforme appuyée en partie par des murs de soutènement. Les différents corps du château (0.1.1) épousent le contour du promontoire au nord et à l'ouest: si une tour maîtresse cylindrique et coiffée d'un toit conique se dresse sur le côté le plus étroit, un corps de logis allongé et légèrement arrondi, couvert d'une ample toiture à quatre pans réveillonés, délimite la plateforme sur tout son côté nord. Au sud, l'espace est occupé - sensiblement en contrebas - par deux pavillons scolaires (0.1.3) heureusement en bonne partie cachés par un rideau d'arbres.

Entre le lit du Talent (I) et la ville d'origine, un faubourg (2) occupe deux poches déterminées par les boucles du cours d'eau. Au nord-ouest, la présence d'un centre commercial et d'un établissement médico-social (2.0.1) dévalorise l'entrée ouest de l'agglomération. Par leur volumétrie disproportionnée, ces deux constructions compromettent l'homogénéité architecturale du site et portent gravement atteinte à la silhouette du château tout proche. Au nord, la partie du faubourg inscrite entre la rivière et la route d'Yverdon regroupe des ateliers artisanaux, des fermes et l'imposante Auberge des Balances. Du côté aval de la chaussée qui décrit un arc de cercle parallèle au Talent, le bâti s'échelonne en brèves « arêtes de poisson » qui s'allongent considérablement au moment où elles donnent sur la route de passage.

La petite colline allongée qui limite le bourg à l'est est mise en exergue par un développement linéaire (3) qui coiffe sa ligne de crête parallèle à la voie de circulation principale Lausanne-Yverdon, composé essentiellement d'anciennes fermes contiguës transformées en habitations. Le double front de façades-gouttereaux, remarquablement continu du côté occidental, est ponctué au nord par l'église catholique de Saint-Jean (0.0.7) et le vieux cimetière (0.0.6). Une poche verte (II) constituait autrefois une césure entre cet alignement et le bourg, mais l'implantation de plusieurs constructions hétéroclites (0.0.8, 0.0.9, 0.0.10, 0.0.11) entrave désormais gravement la relation entre ces deux entités.

VD 05 Echallens

Echallens

5

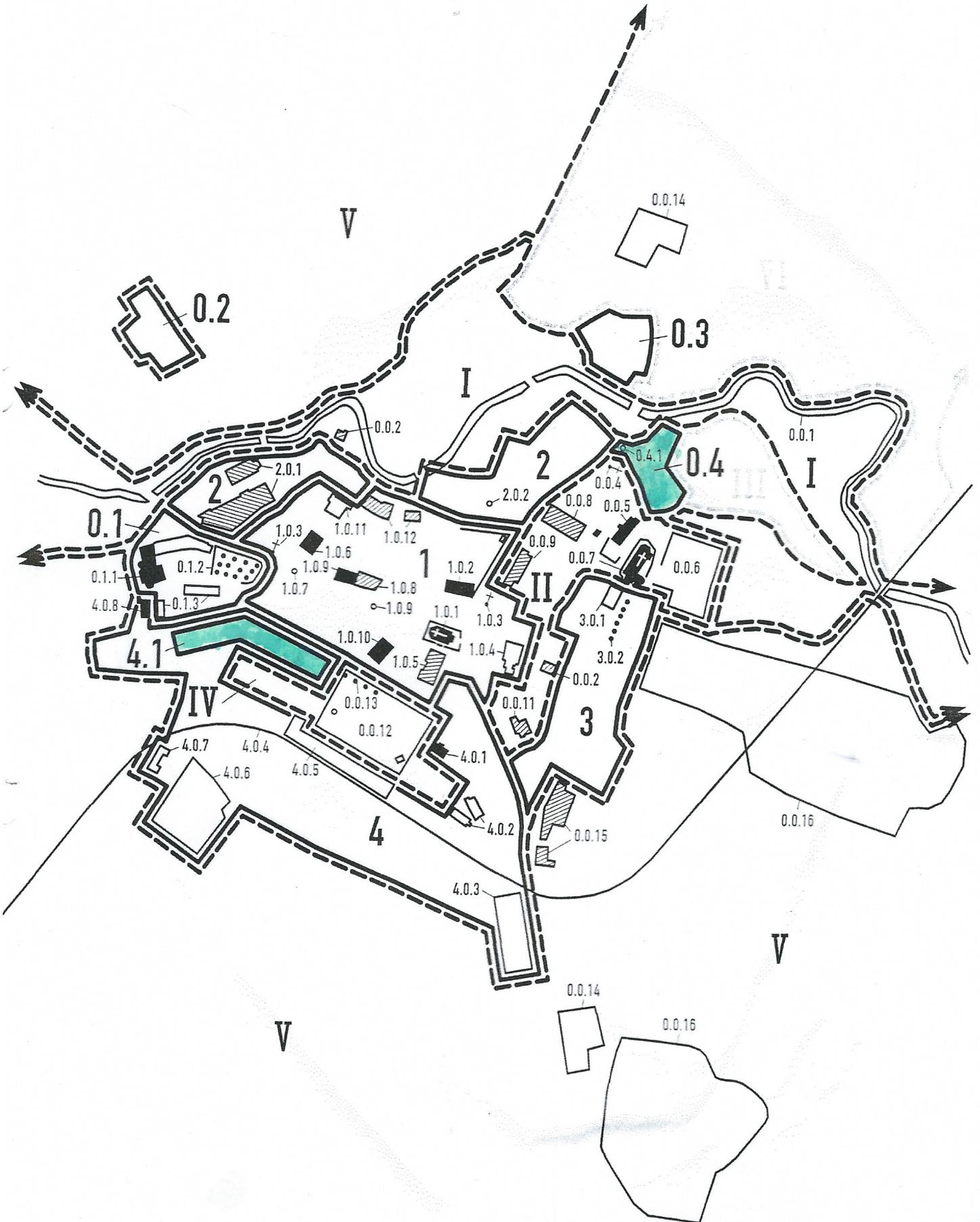
Addenda

Au sud du bourg, en revanche, l'ancienne place des Fêtes (IV) forme toujours une respiration nette entre la ville historique et le quartier de la gare (4) caractérisé par des habitations de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. La gare (4.0.5), reconstruite récemment sur l'emplacement de l'ancienne, tient un rôle central dans ce tissu lâche et sans ordonnance précise. Largement dégagée sur ses quatre côtés, elle se compose de trois pavillons de plan carré, reliés par des passages couverts et coiffés chacun d'un toit pyramidal.

Le cours du Talent et ses abords boisés (I) ont constitué une barrière efficace en tenant à distance du bourg les nouveaux quartiers de maisons individuelles (VII) au nord-est. Les seuls terrains agricoles encore largement préservés (VI) s'étendent au nord-ouest du cours d'eau. On y remarque une exploitation agricole (0.2) composée d'une maison d'habitation, d'un rural et d'une grange. Le long de la route d'Yverdon, le passage du Talent est ponctué du côté nord par un petit ensemble de moulins (0.3) formé de plusieurs bâtiments anciens et modernes, d'habitation et d'exploitation. En regardant depuis le nord, leurs silos concurrencent d'une manière peu harmonieuse le clocher de l'église protestante.

**Outre les objectifs généraux de sauvegarde (voir fiche L et fiche des explications), les suggestions particulières suivantes sont à observer:**

- Dans les tissus présentant encore de bonnes qualités historico-architecturales, il serait souhaitable que les transformations apportées aux bâtiments anciens soient effectuées selon des normes précises, ceci afin d'éviter les résultats déjà atteints dans le centre historique (1.0.8, 1.0.12). La multiplication de tels exemples risquerait d'effacer peu à peu la substance originale du site.
- La cour du château intégralement asphaltée pour servir de parking devrait faire l'objet d'un réaménagement, tant ce large espace mort crée un effet dévalorisant.
- Les constructions très récentes à l'arrière du château ne devraient en aucun cas se poursuivre. Elles dénaturent les abords du site historique et gâchent fortement un des seuls points de vue qui donnait une intéressante silhouette au bourg.
- La dégradation des espaces autour de l'ancien noyau et la disparition des aires de jardins provoquent une dévalorisation importante de la silhouette du lieu, qui est étouffée par la proximité de nouvelles constructions. Il convient désormais de préserver les jardins de la cure protestante et de la Maison Grise, ainsi que ce qui reste de la poche verte comprise entre le bourg et le périmètre axé sur l'église catholique. En effet, ces espaces intermédiaires jouent un rôle important dans la protection de l'ancienne agglomération, qui se trouve déjà minée depuis l'intérieur par des constructions parasites.



**Tissu à protéger** Périmètres (P), Ensembles (E)  
**Environnements** Périmètres env. (PE), Echappées dans l'env. (EE)  
**Éléments individuels**

	Numéro	Dénomination	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo No
P	1	Emprise du tissu constituant le bourg historique sur une plateforme dominant le cours du Talent	AB	X	/	X	A			1-11, 13-25, 39, 41, 42, 50, 51, 59, 76
EI	1.0.1	Eglise protestante de style néoroman avec clocher en façade, entourée d'un muret, 1865 (arch. L. Joël)				X	A			17, 50, 51, 69
EI	1.0.2	« Maison Grise » ou « Maison Aguet » de style classique, important volume dressé de façon marquante à l'angle d'un carrefour, grand jardin entouré d'un haut mur au nord, 18 <sup>e</sup> s.				X	A			1, 2
	1.0.3	Deux croix de chemin en fer forgé, situées chacune à un carrefour						o		20
	1.0.4	Cinéma, 1945 (arch. M. Mayor)						o		19
	1.0.5	Immeuble d'habitation et de commerce, siège de la gendarmerie, façades en béton brut de décoffrage en rupture avec le traitement des bâtiments environnants, années 1985							o	50
EI	1.0.6	Cure protestante avec une cour à l'ouest et un grand jardin au sud et à l'est, 1726 (arch. J.-G. Martin)				X	A			16
	1.0.7	Fontaines							o	
	1.0.8	Centre commercial et logements post-moderne en rupture avec les bâtiments environnants, années 1990							o	4
EI	1.0.9	« Maison Besençon », anciennement « Mestrezat », de style classique, fronton sculpté et position marquante à l'angle d'une place, vers 1758				X	A			9
EI	1.0.10	Hôtel de Ville, fronton sculpté et clocheton avec horloge, marquant l'entrée dans l'agglomération historique en venant de l'ouest, 1781, beffroi de 1860 (arch. L. Wenger)				X	A			2, 8, 10, 59
	1.0.11	Maison du blé et du pain, ferme transformée en musée, 1837/1979							o	8

**Explications succinctes** (Pour les définitions détaillées des catégories et des symboles voir la feuille des explications)

Tissu à protéger	Catégorie d'inventaire	Objectif de sauvegarde	
	A - Substance d'origine existante B - Structure d'origine existante C - Tissu divers à caractère intégral	A - Sauvegarde de la substance B - Sauvegarde de la structure C - Sauvegarde du caractère intégral	X prépondérante (qualité/signification) / évidente (qualité/signification)
Environnements	a - Environnement indispensable b - Environnement sensible	a - Sauvegarde de l'état existant b - Sauvegarde des caractéristiques	EI Élément individuel à protéger o Observation (thème important) o Perturbation (préjudiciable au site)



VD 05 Echallens

Echallens

3

**Tissu à protéger** Périmètres (P), Ensembles (E)  
**Environnements** Périmètres env. (PE), Echappées dans l'env. (EE)  
**Éléments individuels**

	Numéro	Dénomination	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo No
EI	4.0.8	Ancienne chapelle de l'Eglise libre, style néogothique, transformée en école, 1868 (arch. J. Verrey)				X	A			38
E	4.1	Alignement de maisons d'habitation en bordure de l'agglomération historique, années 1920-30	A	/	X	X	A			37,43,45
E	0.1	Ensemble du Château sur un tertre à l'une des entrées du bourg d'origine	A	/	X	X	A			12,35,36,77
EI	0.1.1	Château et annexes, avant 1273, reconstr. après 1475, aile nord, 1719				X	A	o		12,35,36,38,77
	0.1.2	Ancien marché au bétail planté de diverses essences, créant un lien entre le château et l'agglomération d'origine						o		12
	0.1.3	Deux pavillons scolaires en contrebas du château						o		39
E	0.2	Exploitation agricole dans une position dominante, composée d'une maison d'habitation, d'un rural et d'une grange, vers 1750	A	X	/	X	A			32,33
E	0.3	Groupement du vieux moulin avec l'ancienne habitation du meunier, une partie d'exploitation moderne et des silos, 18 <sup>e</sup> /20 <sup>e</sup> s.	BC	/	/	X	B			65,66,71
E	0.4	Maisons et fermes implantées le long d'un coteau descendant vers le Talent, 18 <sup>e</sup> -19 <sup>e</sup> s.	A	X	/	X	A			64
PE	I	Rives du Talent, plantées d'arbres	a			X	a			31,67,68,76,80
	0.0.1	Cours du Talent						o		
	0.0.2	Maison unifamiliale implantée dans un environnement sensible, années 1980						o		

**Tissu à protéger** Périmètres (P), Ensembles (E)  
**Environnements** Périmètres env. (PE), Echappées dans l'env. (EE)  
**Éléments individuels**

	Numéro	Dénomination	Catégorie d'inventaire						Photo No
			Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	
PE	II	Coteau marquant la séparation entre l'agglomération historique et son extension à l'est, réunissant à son sommet les édifices liés à l'Eglise catholique	a		X	a			
	0.0.3	Fontaine avec bassin ovale, marquant un carrefour					o		
	0.0.4	Croix de chemin en fer forgé					o		
EI	0.0.5	Cure catholique, école, four à l'ouest, jardin potager entouré d'un haut mur au sud, 1737, transf. du rural en école, 1874			X	A			61.63
	0.0.6	Cimetière entouré d'un mur					o		60
EI	0.0.7	Eglise catholique sur un terre-plein entouré par un important mur de soutènement, 1883 (arch. E. Vuilloud), 1958 reconst. après incendie (arch. F. Dumas)			X	A			55,62,63,70,72,80
	0.0.8	Immeuble de commerce et d'habitation, très important volume dans un environnement sensible, années 1990					o		70
	0.0.9	Immeuble locatif, implanté dans un environnement sensible, années 1960					o		20
	0.0.10	Maison unifamiliale implantée dans un environnement sensible, années 1980					o		
	0.0.11	Station-service implantée dans un environnement sensible					o		51
PE	III	Coteaux, maisons unifamiliales	b		X	b			80
PE	IV	Espace libre marquant la séparation entre l'agglomération historique et le quartier de la gare	a		X	a			44,45,47
	0.0.12	Parc, ancienne place des fêtes et terrain de football, fontaine circulaire et grenier en bois au sud					o		44,47
	0.0.13	Diverses essences d'arbres bordant toute la place					o		47
EE	V	Large portion d'espace mêlant terrains agricoles et extensions du bâti	b		/	b			54,57,58,79
	0.0.14	Extension de l'agglomération, maisons d'habitation, 1920-40					o		57,58

VD 05 Echallens

Echallens

5

**Tissu à protéger** Périmètres (P), Ensembles (E)  
**Environnements** Périmètres env. (PE), Echappées dans l'env. (EE)  
**Éléments individuels**

Numéro	Dénomination	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo No
0.0.15	Immeuble de commerce et d'habitation, volume disproportionné, implantation marquante à l'entrée de l'agglomération, années 1990							0	54
0.0.16	La Chaussiaz, grande opération de construction d'habitations à loyer modéré, années 1970/90							0	79
EE VI	Terrains agricoles encore bien préservés au nord-ouest	a			X	a			32,33
EE VII	Quartiers d'habitation constitués en majorité de maisons unifamiliales, années 1980-90	b		/		b			71,72